



Initio-Hôtel d'entreprises
 22 rue du 9 juin 1944
 19000 TULLE
 05.55.20.87.00
contact@initio-tulle.fr
www.initio-tulle.fr



LOCATION DE BUREAUX TARIFS MENSUELS 2015



Pour les entreprises de moins de 23 mois :

TARIFS MENSUELS EN €UROS HT/M ²		Eclosion (0 à 6 mois)	Envol (7 à 23 mois)
BUREAUX (10 à 22 m²)	Loyer	7,33	9,17
	Services ⁽¹⁾	4,42	4,42
	Charges ⁽²⁾	5,33	5,33
	Total redevance	17,08	18,92

Exemple de tarif :

Redevance pour la location d'un bureau de 12 m² : 204.96 € HT/mois les 6 premiers mois



Pour les entreprises de plus de 23 mois :

TARIFS MENSUELS EN €UROS HT/M ²		Année 1	Année 2	Année 3
BUREAUX (10 à 22 m²)	Loyer	10,83	11,67	12,50
	Services ⁽¹⁾	4,42	4,42	4,42
	Charges ⁽²⁾	5,33	5,33	5,33
	Total redevance	20,58	21,42	22,25

Exemple de tarif :

Redevance pour la location d'un bureau de 12 m² : 246.96 € HT/mois la première année

1) Les services comprennent :

- domiciliation de l'entreprise,
- accueil physique et téléphonique,
- service courrier (réception, distribution, affranchissement (coût en sus) et expédition),
- service de téléphonie (attribution d'un numéro direct et d'un poste téléphonique par bureau, communications nationales vers numéros fixes (hors mobile et numéros spéciaux), permanence téléphonique personnalisée, messagerie vocale),
- accès internet haut débit professionnel (fibre optique),
- réseau informatique,
- mobilier de bureau (équipement type),
- mise à disposition d'une salle de réunion 10 heures par mois pour les résidents de la Pépinière d'entreprises Impact et 5 heures par mois pour les résidents de l'hôtel d'entreprises Initio,
- nettoyage des bureaux 2 fois/semaine (ateliers exclus),
- accès libre au centre de documentation et de presse, aux espaces communs et aux matériels mis en commun,
- accès aux services à la carte (secrétariat, photocopieur, fax...),
- stationnement.

2) La participation aux charges comprend :

- électricité et chauffage des bureaux,
- électricité, chauffage, eau et entretien des parties communes,
- frais de structure (sécurité incendie, entretien et maintenance des équipements, taxe foncière...).

